

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE
FILLIÈRE
N° 2023.03**



27 MARS 2023

ARRIVEE

Séance du 9 mars 2023

A dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CCAS, régulièrement convoqué le 1^e mars 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi et dans la Salle des mariages de la mairie déléguée de St Martin Bellevue sise 1 route des Ecoles 74370 FILLERE

Nombre de membres en exercice : 17- Présents : 10 - Votants : 10 - Pouvoir : 0

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU CCAS

Présents : Mesdames ALAIS Isabelle, ALESINA Christelle, DURET Jacqueline, FUMEX Anne, LAFFIN Nicole, NICOLAS Agnès

Messieurs : GARAUD Jean Michel, JACOB Claude, PARIS Raymond, RICHARD Philippe

Excusés : Mesdames BRUSSOZ Marie-Claude, CHEVALLIER Maud, DEHAINE Valérie, PARODI Jacqueline, REVEILLON Emeline, REYDET Nadine
Monsieur ANSELME Christian

Secrétaire de séance : Mme Zaglio Fabienne (agent du CCAS)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-17,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment ses articles L.123-4 et suivants,

En l'absence du Président, il est fait lecture des éléments chiffrés du compte administratif de l'exercice 2022, à l'assemblée. Tableau joint à la présente délibération.

**Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,
Approuve le compte administratif du CCAS (exercice 2022)**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de la séance
Fabienne Zaglio

La vice-présidente du CCAS,
Adjoint en charge de l'Action Sociale
Mme Christelle ALESINA

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission
en Préfecture le : 22.03.2023
et de la publication/affichage le : **12 AVR. 2023**

Le Président

Le Président,
Christian ANSELME